

02 juin 2008 -21:10

## Le Ministre De Gucht déplore la fermeture des Consulats de Bukavu et Lubumbashi

Tout comme le Premier Ministre Yves Leterme, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore la décision des autorités congolaises de fermer immédiatement les consulats belges à Bukavu et Lubumbashi.

Tout comme le Premier Ministre Yves Leterme, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore la décision des autorités congolaises de fermer immédiatement les consulats belges à Bukavu et Lubumbashi.

Le Ministre De Gucht déplore la fermeture des Consulats de Bukavu et Lubumbashi Bruxelles, le 2 juin 2008. Tout comme le Premier Ministre Yves Leterme, le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore la décision des autorités congolaises de fermer immédiatement les consulats belges à Bukavu et Lubumbashi. « Ce matin encore, dans mon discours au corps diplomatique, j'ai une nouvelle fois souligné la très grande importance que j'attachais à un dialogue constructif avec nos partenaires congolais », indique le Ministre, « seule une coopération étroite entre les deux pays dans la lutte contre les immenses défis auxquels est confronté le Congo offre un espoir à la population ». « Via le Premier Ministre Yves Leterme, des propositions susceptibles de conduire à une normalisation des relations ont été transmises au gouvernement congolais. J'espère donc que cette fermeture sera de courte durée, de manière à ce que le travail des Belges sur place, des Congolais et des personnes d'autres nationalités qui bénéficient quotidiennement de l'appui de nos consulats ne devienne pas impossible et que le partenariat entre la Belgique et le Congo ne soit pas plus mis à l'épreuve »

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)